

### ◆ Désordre dans l'ODJ : déclaration CGT lue en séance

A quoi peut bien servir une instance du personnel si elle n'échange que sur les sujets qui intéressent la direction ? **Les élus ne sont pas ici pour être les VRP de la direction.** Il faut rappeler que notre rôle ne consiste pas à aider la direction à faire passer ses réorganisations auprès des salariés, mais bien d'avoir un regard critique sur ces modifications et d'être au plus prêt de l'intérêt du salarié. Pourquoi ce ton, allez vous dire ? **Tout simplement parce qu'il nous semble inconcevable que le secrétaire du comité d'entreprise refuse de prendre nos questions, parce qu'il nous semble démesuré qu'un sujet comme le bilan de formation soit abordé en 10 min chrono en main, parce qu'il nous semble déloyal qu'une mise en place d'un nouvel outil comme « MyExpenses » ne fasse pas partie d'une consultation des CE et des CHSCT, enfin qu'il nous semble perfide de présenter une réorganisation de plus de 300 salariés sans même en faire la présentation aux élus.** Le problème vous a été remonté à chaque réunion du comité d'entreprise ATS-INFRA. Depuis le mois de juillet 2016, premier CE de la nouvelle mandature, les points mis à l'ordre du jour sont visiblement, du seul fait de la direction. Si le facteur temps est l'argument de notre secrétaire et de la direction, sachez qu'il existe d'autres organisations pour avoir un dialogue social digne de ce nom et des instances qui fonctionnent correctement, comme par exemple de créer des comités d'entreprise à échelle humaine. Pour certains nous passons d'un CE régional de 500 salariés, à un CE national de 7 000 salariés. Et vous nous faites croire que la réunion de ce nouveau Comité d'Entreprise peut se dérouler sur le même timing qu'avant. De qui se moque-t-on ? **Nous réclamons donc que nos questions soient enfin mises à l'ordre du jour, qu'un point questions diverses soit ajouté à chaque ordre du jour permettant ainsi d'aborder des points de dernière minute et que les moyens essentiels, comme la durée des réunions, soient mis en place afin de permettre une réelle et loyale discussion entre les élus et la direction.**



### ◆ CE Budget

Les élus du bureau sont sur la défensive et font une déclaration afin que les élus du CE votent dans leur sens. **Au nom des salariés et de la date d'échéance, janvier 2017, ils continuent à justifier leur retard dans la mise en place du CE unique ATS-INFRA qui regroupe les 7 000 salariés de Sogeti France et de Capgemini OS.** C'était déjà l'argument utilisé pour accélérer sur le choix du logiciel CE sans même passer par la commission des marchés. Bref, l'exercice est de plus en plus compliqué et la fin d'année arrive vite. Pourtant n'aurait-il pas été plus simple de fonctionner comme un seul CE dès l'annonce des résultats des élections ? **Pourquoi avoir attendu janvier 2017 ? Entraînant des disparités entre les salariés Cap OS et Sogeti France, différence de traitement que les salariés ne comprennent toujours pas.** Comment un CE peut-il voter 25€ pour le Noël d'un salarié et continuer à verser 50€ pour le Noël d'un autre salarié. Les budgets sont votés ainsi que la désignation de l'expert sans même nous donner la moindre information. Au niveau des budgets, on apprend qu'il va falloir que les salariés CAP OS s'attendent à avoir moins car leurs salaires sont plus élevés ...



### BREVES



**Les chiffres** : Pour le DRH il n'y aurait pas de sens à tout regrouper au niveau des chiffres et de la gestion, **ATS, Sogeti France, Infra, Cap OS, car leur destinée est différente.** Attention c'est pas pareil, on ne mélange pas les torchons et les serviettes. On ne peut pas regrouper mais la direction a quand même imposé un seul CE. En tout cas, cela reste compliqué de les suivre... Autrement, pour les chiffres, que de bonnes nouvelles ! Mais alors les augmentations ? « ça c'est un autre problème » selon Mr Bonnard, la pression des prix est forte donc le seul moyen d'avoir une hausse de salaire, **c'est le offshore. Faut vraiment que ça rentre dans notre tête !** Pour résumer, les chiffres sont bons chez ATS et chez Sogeti France, le seul hic serait chez **CAP OS, comme d'hab' toujours les mêmes arguments : trop vieux et trop chers.** Un élu demande comment peut-on avoir des heures excédentaires chez CAP OS quand le taux d'activité est en baisse ? La direction a à peine le temps d'expliquer qu'un élu CFDT prend le relais et blablablabla... certains métiers...blablabla, bref il « sait » et cela fait sourire la direction. La direction ne peut donner **comme promis dans l'accord** les chiffres par région dans les instances DP. Ils voudraient bien mais ils peuvent point... Hoin-Hoin-Hoin ! Vous comprenez depuis la mise en place de « supply chain », ils n'ont plus les infos régionales, on est dans la World Company. La direction fait son mea culpa et va essayer de s'améliorer. Vous y croyez ?

# FLASH CE ATS-INFRA

Novembre 2016

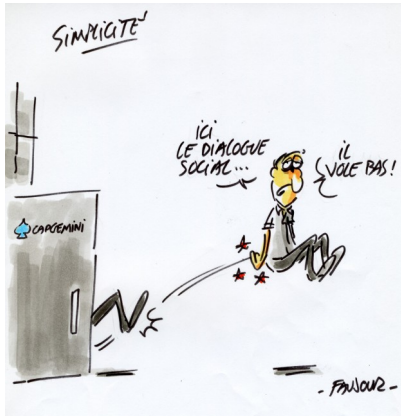
## ◇ Simple comme My Expenses

L'outil n'est pas mis en place qu'il fait déjà couler de l'encre. Les salariés se posent de nombreuses questions, les élus réclament une consultation des CHSCT. **Ajoutons à ce climat délétère, des méthodes de management façon « tontons flingueurs » pour intimider certains élus.** C'est ainsi que dans la région nord-ouest la tension dépasse tout entendement !. Le CHSCT est traité de malhonnête, on n'avait jamais vu ça ! La secrétaire adjointe du CHSCT est harcelée par sa hiérarchie. **Les élus font une déclaration afin de soutenir le CHSCT nord-ouest et son élue.** Nous demandons à ce que ce manager (connu de tous) soit contacté dans l'urgence par M. Bonnard mais ... la direction reste muette... on dirait qu'on vient de déclencher un tsunami !

La comm' de la direction sur MyExpenses n'est pas à la hauteur du changement, pourquoi s'entête-t-elle à ne pas consulter les instances ? Serait-elle en dehors du planning de mise en place ? Rappelons que cet outil est mondial, qu'il permet que chaque salarié fasse en plus de son boulot tout le travail de gestion des notes de frais, soit scanner, créer, compléter, et ventiler ses dépenses. Plus besoin de gestionnaire ou de sous-traiter la partie saisie, les salariés en mission s'en chargeront eux-mêmes. **L'art de faire des économies en nous ajoutant du travail sans nous payer plus.** Vive la révolution numérique, et ce n'est que le début. La présentation se fait en fin de CE, les élus sont presque tous partis...La direction nous renvoie vers la FAQ de l'intranet, dans nos 22 comme on dit ! Mais avant de clore la séance, elle s'engage à transmettre aux élus CE par mail un récap' des réponses aux questions CE, DP et CHSCT concernant MyExpenses... **On attend toujours, l'espoir fait vivre !**

## ◇ AREVA

La direction explique que la réorganisation de la « gouvernance » a entraîné un changement dans l'organisation opérationnelle, mais rien au niveau hiérarchique ! Quelle belle astuce, pas besoin de consulter ou d'informer les instances. Et si on essaye d'avoir plus d'informations, Mr Bonnard nous renvoie à une présentation simple et évidente de Mr Pujalte sur la gestion du client Areva. Décidément on n'y met pas du nôtre ! Faut comprendre comme d'hab' aucun impact sur les conditions de travail. **Mais comment ça va se passer sur le terrain ? Certaines équipes auront plusieurs chefs, un hiérarchique à un bout de la France et un opérationnel à l'autre bout. Génial !** Et s'ils ne sont pas contents ils peuvent intégrer le programme **ETAP** (Evaluation Trajectoire Aspirations Professionnelles - le Flash CE de juillet 2016). Que de bonnes nouvelles pour cette nouvelle BU dédiée Areva, c'est comme Schneider ou Total (Tous offshorisés) ... Et c'est sensé nous rassurer !



## BREVES



**PV ou compte-rendu CE :** Peu importe le nom, depuis la mise en place du nouveau CE aucun de ces documents n'a été transmis aux salariés. Pour cause la plupart sont en attente que la direction les valide. En décembre devoir valider des PV de septembre est ce un fonctionnement normal ? Pour certains élus et la direction oui, ils ne peuvent faire mieux. **Attendre 4 mois pour être informés, pour nous c'est inadmissible,** les salariés doivent être informés de l'instance et la non-diffusion des PV est une entrave au CE.



**SITA :** Les salariés de St Cloud travaillant sur le compte Sita ou plutôt ces salariés qui bientôt ne travailleront plus pour le client Sita vont perdre les astreintes...Les élus demandent à la direction qu'elle ne fasse pas du cas par cas et qu'une négociation soit ouverte afin d'envisager une compensation salariale. La direction ne se prononce pas pour le moment, les élus vont formuler une demande plus officielle.



**Formation :** La consultation sur la formation a été reportée, faute de retour de la commission formation. La commission n'a pas fait son taff, donc pas d'avis. Et la direction dans sa grande bonté accepte de remettre le point en décembre.



## Prenez contact avec nous dès maintenant

Elu titulaire au CE : **Jean-Michel Doucet** – 06 37 01 69 11 – [jean-michel.doucet@cgt-capgemini.fr](mailto:jean-michel.doucet@cgt-capgemini.fr)

Elue suppléante au CE : **Laurence Mequécin** – 06 18 49 57 53 – [laurence.mequecin@cgt-capgemini.fr](mailto:laurence.mequecin@cgt-capgemini.fr)

Elu titulaire au CE : **Marc Thibout** – 06 75 03 73 56 – [marc.thibout@cgt-capgemini.fr](mailto:marc.thibout@cgt-capgemini.fr)

Elue suppléante au CE : **Martine Delacroix** – 06 73 32 91 21 – [martine.delacroix@cgt-capgemini.fr](mailto:martine.delacroix@cgt-capgemini.fr)

Représentante Syndicale au CE : **Marie-Emmanuelle Guilbert Vasselin** - 06 99 01 64 86 – [megv@cgt-capgemini.fr](mailto:megv@cgt-capgemini.fr)

Syndicat CGT Capgemini – 263 route de Paris – Case 421 – 93514 Montreuil Cedex

<http://www.cgt-capgemini.fr> - [contact@cgt-capgemini.fr](mailto:contact@cgt-capgemini.fr) – Suivez nous sur Twitter : @CGT\_Capgemini